

d'heureux résultats. L'association a attiré l'attention des assureurs maritimes sur les taux, elle désire que les ports canadiens ne soient pas évincés de la concurrence à l'exportation par ces taux dans le territoire qui leur appartient naturellement.

Pour les chars de frêt, une pénalité de \$1.00 par jour au particulier qui les détient d'une façon quelconque, la même pénalité devrait être imposée aux compagnies de chemins de fer quand elles apportent des délais non raisonnables à la livraison des chars pour chargement ou à leur mise en mouvement quand ils ont été chargés. Cette question sera soumise à la Commission des Chemins de fer.

Il est recommandé de subventionner des lignes maritimes pour le développement du commerce canadien et de presser le gouvernement de faire le nécessaire pour l'établissement d'une ligne transatlantique rapide.

Le rapport du comité parlementaire déclare que le travail organisé au Canada s'est montré agressif en voulant s'assurer une législation spéciale et détrimentale aux intérêts de nos industries. Ses représentants ont demeuré à Ottawa durant la session entière et on peut voir le résultat de leur activité dans les projets de loi du "Travail de l'Union" et du "Travail étranger." Relativement à la question du travail, il est recommandé que le département de l'immigration encourage plutôt qu'il ne décourage l'émigration des ouvriers exercés quand l'industrie les demande et qu'elle ne peut se les procurer au Canada.

Une délégation de la Lord's Day Alliance est reçue par l'Association ; elle demande que les manufacturiers fassent observer le jour de repos du dimanche. Plusieurs ora-

teurs ont pris la parole et par l'entremise du Rev. Dr. Gordon, la délégation remercie l'Association de l'excellente réception qu'elle avait eue.

LE PRESIDENT DE LA BRADSTREET CO. DECEDE

M. C. F. Clark, président de la Bradstreet Co., est décédé. M. Clark était né à Preble, comté de Cortland, N. Y., en 1836. Pendant quelques années il publia le directoire de la cité de Détroit puis, en société avec M. C. Schurtz, le Detroit Post. C'est dans le développement de la Bradstreet Mercantile Agency, cependant, que fut son oeuvre principale. Il a été successivement surintendant des bureaux de Détroit, Philadelphia & Boston et gérant général avec résidence à New York. C'est en 1876 que cette agence fut incorporée sous le nom de "The Bradstreet Co.", M. Clark en devint le secrétaire et plus tard il fut élu à la présidence. M. Clark était également vice-président de la Washington Trust Co., directeur de l'American Cotton Oil Co., Niagara, et membre de la Chambre de Commerce de New York.

De la mélasse

Demandez les échantillons et les prix de la mélasse Barbade, qualité No 1, récolte 1904 à The Dominion Molasses Co. Ltd., Halifax, N. E. Cette Compagnie a une valeur satisfaisante à offrir à un prix avantageux au commerce.

FEU J. M. DOUGLAS

Monsieur J. M. Douglas, fondateur de la maison J. M. Douglas & Co, est décédé le 15 courant à Newburgh, N. Y. où il était en visite accompagné de Madame Douglas.

Le défunt était complètement retiré des affaires actives depuis quelques années.

Depuis un peu plus de quatre ans que M. J. M. Douglas ne fait plus partie de la raison sociale, la maison J. M. Douglas & Co a passé entre les mains de M. J. R. Douglas, fils du défunt, et de M. A. G. Gardner qui, pendant de longues années, avait été le gérant de cette importante maison.

La mort de M. J. M. Douglas n'apporte donc aucun changement dans la direction de la maison J. M. Douglas & Cie. comme on pourrait le supposer d'après les rapports de quelques journaux.

Nous prions la famille de M. J. M. Douglas d'agréer nos sincères condoléances dans le deuil qui la frappe.

Personnel

M. A. E. Lock est appelé à succéder à feu M. A. J. Hébert comme Agent des Passagers des lignes du New York Central à Montréal. M. Lock aura pour successeur M. R. H. Macdonald avec quartiers généraux à Saranac Lake N. Y. Ces deux officiers de Chemins de fer seront sous la direction de l'Agent Général à Montréal, M. F. E. Barbour.

La Compagnie de Laiterie Saint-Laurent, est à même de fournir à ses clients des **Barattes** de tous les modèles à leur choix. Mais l'expérience de longues années lui permet de recommander tout spécialement

- LA -

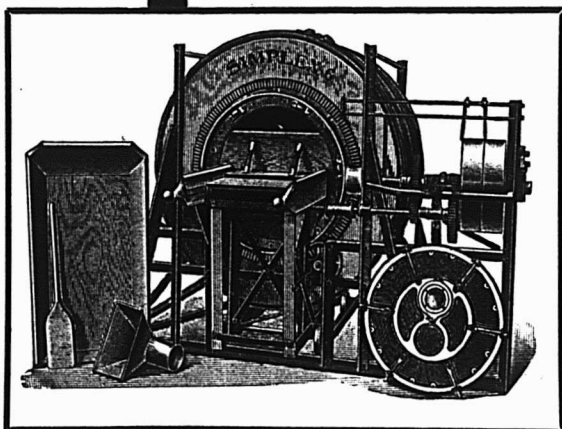
Baratte "Simplex"

A COMBINAISON

Qui Baratte et Malaxe le Beurre

Sans que le fabricant ait besoin d'y toucher. Cette baratte est la simplicité même ; elle offre toutes les facilités. On en a de différentes capacités, à différents prix.

Pour toutes informations, prix et conditions, adressez-vous par correspondance, ou, en personne à



La Compagnie de Laiterie St-Laurent,

10 PLACE D'YOUVILLE,

- MONTREAL.